

COMMISSION CENTRALE MEDICALE

PROCES-VERBAL N°1 DU 31 MARS 2009

SAISON 2008/2009

Présents :

Richard GOUX, Président de la CCM

Maryse DUPRE, Annie PEYTAVIN, Francis GENSON, Eric VERDONCK, Marc GIAOUI

Début de séance à 20h00.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

1. BILAN DES VŒUX SOUMIS A LA COMMISSION

Le vœu numéro 36 a été refusé, la commission ne souhaitant pas revenir en arrière dans l'utilisation des certificats médicaux. Elle apprécie les modifications apportées (précisions sur le numéro de licence et surtout sur le nom du club du joueur concerné).

Pour le vœu numéro 49 : la commission a donné un avis favorable d'un point de vue médical, à condition d'exclure les joueurs bénéficiant d'un double surclassement.

2. SUIVI MEDICAL DES SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU PAR LE DOCTEUR MARC GIAOUI

La mise en place du nouveau système choisi pour le recueil des données (Teamlivemed de la société Enora) donne satisfaction. La saisie est plus simple et surtout plus rapide tout en fournissant toutes les données indispensables.

Tous les interlocuteurs disposent de l'accès (sauf le Dr Eric VERDONCK pour le moment car sous Mac). Un certain nombre de pôles ont déjà rempli les données (félicitation au Dr Maryse DUPRE qui a déjà transmis toutes les données en sa possession). La difficulté est toujours pour les coordonnateurs médicaux de dégager du temps pour cette opération. Le Dr Marc GIAOUI peut parfois aider dans cette opération.

Les données recueillies dans Teamsanté doivent être transmises dans teamlivemed cette semaine (engagement de la société Enora).

Souhait de conserver Teamsanté pour les équipes de France Seniors afin de profiter du travail déjà accompli et de pouvoir travailler même hors connexion (à l'étranger).

Pour les athlètes hors pôles ou à l'étranger ainsi que pour les beachers (euses) le Dr Marc GIAOUI les contacte directement et leur demande de faire les examens. Un soutien de la DTN sera utile s'il n'y a pas de réponses.

3. MISE EN PLACE DE LA COMMISSION MEDICALE DE LA LNV

Le Dr Annie PEYTAVIN a donné son accord pour en prendre la présidence. Elle doit avoir un accord définitif lors de la présentation en Comité Directeur de la Ligue Nationale le 17 Avril.

Date de rédaction : 03/04/2009

Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif N°15 du 15/04/2009

Date de diffusion : 20/05/2009

Auteur : Richard GOUX

Pour aider à son démarrage, nous proposons de mettre à disposition des clubs professionnels le logiciel teamlivemed (frais d'accès de 100 €) ce qui permettrait une harmonisation du suivi et une interconnexion pour les athlètes sélectionnés en Equipe de France.

4. SUIVI DES ETUDES EN COURS

Le protocole sur l'artériopathie du membre supérieur du volleyeur : les joueurs de Rennes ont participé aux examens. Marc GIAOUI n'a pas eu de nouvelles depuis. Eric VERDONCK précise que le financement prévu est arrivé seulement en Décembre 2008 et que l'étude est prolongée. D'autre part, les investigateurs ont des problèmes pour pouvoir pratiquer les examens en dehors du CHU. Les Professeurs ROCHECONGARD et TOUSSAINT se sont vus pour faire avancer le protocole. Nous les contactons de nouveau (ainsi que le Dr ROLLAND) pour continuer à suivre le déroulement de l'étude.

L'étude isocinétique de l'épaule du volleyeur : après une phase pilote, le dossier de financement a été envoyé par le Dr PORTERO et Jacques SENEGES au Ministère. Des compléments doivent être fournis par le Dr PORTERO courant Avril pour préciser l'intérêt pour le Volley-Ball mais aussi pour d'autres sports (Hand Ball, Tennis, Javelot...).

Annie PEYTAVIN propose de contacter André LECLERCQ pour obtenir son soutien dans le cadre des commissions mixtes Ministère/CNOSF.

5. COLLOQUE MEDICAL DE LA FFVB

Un long débat a eu lieu sur l'opportunité de mettre en place un colloque médical à l'occasion de l'étape de la Ligue Mondiale à Paris le 3 Juillet. Il nous paraît trop tard pour organiser un large colloque ouvert à tous et nous préférons commencer à préparer celui de 2010 comme prévu. Par contre, si les financements sont disponibles nous souhaitons organiser un colloque interne ouvert aux médecins fédéraux régionaux, aux médecins et kinésithérapeutes des équipes nationales, aux médecins et kinésithérapeutes des équipes professionnelles. Nous attendons le retour de la demande de subvention pour lancer l'organisation.

6. DIVERS

Dans le cadre du suivi des équipes nationales, nous demandons la mise à disposition d'une valise médicale (du même équipementier que l'équipe) afin d'harmoniser l'équipe d'encadrement. Celle-ci restera avec le médecin responsable tout au long de la saison. Pour son contenu, Maryse DUPRE nous fait parvenir un contenu-type qui devra être adapté à chaque action.

Autorisation d'Utilisation à des fins Thérapeutiques : il est rappelé que le protocole mis en place par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage ne fait pas intervenir la FFVB mais nous souhaitons avoir une copie du dossier initial. Par contre, pour les compétitions internationales une A.U.T. doit être demandée à la Commission Médicale de la FIVB qui transmet son autorisation par l'intermédiaire de la FFVB.

Fin de la réunion à 22h00.

Le Président de la CCM
Richard GOUX

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion